



1106725201

DATE DEPOT	2011 07-13
NUMERO DE DEPOT	2011R067636
N° GESTION	2006B24265
N° SIREN	493299481
DENOMINATION	3D4U
ADRESSE	26 rue Vavin 75006 PARIS
DATE D'ACTE	2011/07/12
TYPE D'ACTE	RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION
NATURE D'ACTE	

Florent PINARD

Expert Comptable

Commissaire aux Comptes

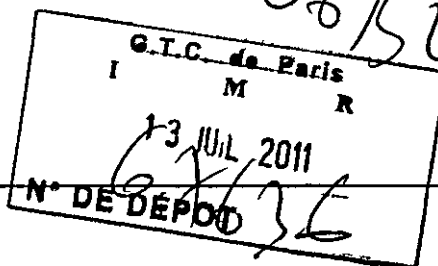
Expert près la Cour d Appel de PARIS

33 rue de SURENE

75008 PARIS

Téléphone 01 53 05 95 85

Télécopie 01 53 05 97 59



3D4U

EURL au capital de 1 000 €

26, Rue VAVIN

75006 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Paris, le 12 juillet 2011

Commissaire aux comptes Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de PARIS

FRF91405354846

SIRET 405 354 846 00033 APE 6920Z

Membre d'une Association Agréée Le règlement des honoraires par chèque est accepté

Monsieur l'associé,

En exécution de la mission de commissaire à la transformation qui m'a été confiée, en application des dispositions de l'article L 224-3 du Code de commerce, par décision unanime des associés en date du 28 juin 2011, j'ai établi le présent rapport afin de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et sur les avantages particuliers stipulés et nous prononcer sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social

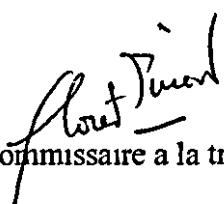
J'ai effectué mes travaux selon les normes de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à contrôler les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation, à analyser les avantages particuliers stipulés et à vérifier que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social. Cette vérification a notamment consisté à apprécier l'incidence éventuelle sur la valeur comptable des éléments entrant dans la détermination des capitaux propres, des événements survenus entre la date des derniers comptes annuels et la date de notre rapport.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de mes travaux, j'atteste que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il ne m'a pas été donné connaissance d'avantages particuliers.

Fait à PARIS, le 12 juillet 2011


Le commissaire à la transformation

Florent PINARD